



INTER SYNDICALE NATIONALE
AUTONOME REPRÉSENTATIVE
DES INTERNES DE MÉDECINE GÉNÉRALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Lyon, le mardi 7 avril 2015

Loi de modernisation du système de santé Poursuite du mouvement !

Réunis en Conseil d'Administration lors du week-end de Pâques, les représentants des internes de médecine générale ont décidé de reconduire le mouvement de contestation relatif au projet de loi de santé.

Réécriture en trompe l'œil

Objet d'un passage en force au Parlement faisant grincer des dents jusque dans les rangs de la majorité¹, le projet de loi désormais relatif « à la modernisation du système de santé » a fait l'objet d'une réécriture à la marge qui ne satisfait aujourd'hui que ceux ayant obtenu des promesses sur des revendications sans lien avec le projet de loi.

L'exposé des motifs d'amendements déposés par le Gouvernement et adoptés par la Commission des affaires sociales à l'Assemblée nationale relève de la provocation, allant jusqu'à parler du « fruit d'une intense concertation » au sujet de groupes de travail n'ayant jamais rendu leurs conclusions².

Soutien de la population

Pourtant peu enclins à la contestation et au débrayage, les internes de médecine générale se sont massivement mobilisés à deux reprises, lors de la manifestation historique du 15 mars et de la grève totale du 25 au 27 mars. A ces deux occasions, ils sont descendus dans la rue au contact direct de la population qui leur a réaffirmé son attachement et son soutien indéfectible.

En conséquence, l'ISNAR-IMG va lancer dans les prochains jours une pétition nationale en ligne et appelle tous les citoyens attachés à la qualité du système de santé de notre pays à la signer.

En l'absence d'écoute, l'ISNAR-IMG maintient le préavis de grève nationale déposé le 2 février

Les futurs généralistes français regrettent qu'après l'utilisation du 49-3 sur la loi Macron, la réforme nécessaire et tant attendue du système de santé soit prise en otage par un projet de loi politique³ dont le principal objectif semble aujourd'hui être de poser des jalons en vue d'échéances électorales ultérieures.

Sur invitation du Premier Ministre, l'ISNAR-IMG participera à la Grande conférence de santé en se demandant ce qu'est devenue la Stratégie nationale de santé. Dans tous les cas, la loi Touraine restera dans l'Histoire de notre pays comme une incroyable occasion manquée à un moment où le système de santé ne peut plus se payer le luxe d'attendre beaucoup plus longtemps avant d'implorer.

Pierre-Antoine MOINARD,
Président de l'ISNAR-IMG.

Contacts Presse :

Pierre-Antoine MOINARD – Président
06 73 07 53 01
president@isnar-img.com

Pierre de BREMOND d'ARS – Porte Parole
06 73 07 52 85
porteparole@isnar-img.com

 ISNAR IMG

 @ISNARIMG

www.isnar-img.com

¹ [Forte mobilisation des professionnels contre la loi santé – Les Echos – 15 mars 2015](#)

² [Amendement AS977 portant sur l'article 26 relatif au Service public hospitalier \(SPH\)](#)

³ [Marisol Touraine veut marquer de ses initiales notre système de santé – L'Express – 31 mars 2015](#)